

22.1.2016 8:36 MAE ALG

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Affaires Etrangères et de
la Coopération Internationale
Direction Générale des Relations Economiques et
de la Coopération Internationales

Direction des Affaires Economiques et
Financières Internationales



وزارة الشؤون الخارجية والتعاون الدولي
المديرية العامة للعلاقات الاقتصادية
والتعاون الدوليين
مديرية الشؤون الاقتصادية والمالية الدولية

N° 211 DGRECI/DAEFI/SDIFIOTRVE

Alger, le 21 JAN 2016

MESSAGE-DEPART

Destinataires :

- Ministère de l'Industrie et des Mines /SG
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique /SG
- Ministère de la Culture /SG
- Institut National Algérien de la Propriété Industrielle (INAPI) /DG
- Office National des Droits d'Auteur et Droits Voisins (ONDA) /DG
- Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique (ANVREDET) /DG

Objet : OMPI/ Appel à candidatures pour un poste de Vice-directeur Général.

Nbre de pages : Six (06), celle-ci incluse.

J'ai l'honneur de vous informer que l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) lance un appel à candidatures afin de pourvoir le poste de Vice-directeur général, chargé du secteur du droit d'auteur et des industries de la création.

Le formulaire de candidature, téléchargeable à l'adresse suivante, doit être dûment renseigné par le candidat et envoyé au Secrétariat de l'OMPI avant le 29 février 2016 :

<http://www.wipo.int/erecruitment/fr/>

Je vous saurais gré de la suite réservée à ce sujet.

22.01.2016
DRSICM
NAM

Le Directeur Général des Relations
Economiques et de la Coopération
Internationales
Mehdi BELHIMEUR

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
الأمانة العامة
اللائحة التنفيذية



COPIE POUR INFORMATION

C. N 3660

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au Ministre des affaires étrangères et a l'honneur de l'inviter à désigner des candidats pour le poste de vice-directeur général de l'OMPI chargé du Secteur du droit d'auteur et des industries de la création.

L'article 9.7) de la Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (la Convention de l'OMPI) dispose que le Directeur général nomme les vice-directeurs généraux après approbation du Comité de coordination.

La vice-directrice générale du Secteur de la culture et des industries de la création a quitté l'OMPI avec effet au 1^{er} décembre 2015. Le Directeur général a l'intention de demander l'approbation du Comité de coordination de l'OMPI concernant la nouvelle nomination, qui prendra effet dans les meilleurs délais en 2016.

Le Directeur général invite les gouvernements souhaitant proposer des candidats à soumettre ces propositions d'ici au 29 février 2016. Un avis général sous la forme d'un "appel à candidatures" sera aussi diffusé sur le site Web consacré aux carrières à l'OMPI afin d'inviter les candidats intéressés à postuler directement. Une copie est jointe à la présente.

Toutes les candidatures, y compris en ce qui concerne les candidats proposés par les gouvernements, doivent aussi être déposées par l'intermédiaire du site Web de l'OMPI, sous la forme prescrite. Les candidats seront sélectionnés sur la base de leurs compétences techniques et en matière de gestion, compte dûment tenu du principe de l'équilibre géographique et de la parité hommes-femmes.

Le Directeur général engagera des consultations informelles avec les États membres concernant la nomination avant de convoquer la prochaine session du Comité de coordination de l'OMPI.

Rv

Le 21 décembre 2015